



Bouffley

MICHEL GODET
PROFESSEUR AU CNAM

L'ÉCONOMISTE

Sortir, enfin, et par le haut, des 35 heures !

Le projet de défiscalisation des heures supplémentaires va dans le bon sens. Mais il ne doit pas aller trop loin : exonérer ces heures de charges sociales serait une erreur.

On sait maintenant, avec le dernier rapport du Conseil d'analyse économique sur le temps de travail, que la RTT aura coûté très cher à la France sans créer d'emplois marchands autres que ceux résultant de la baisse des charges. C'est bien d'un enterrement sans fleurs ni couronnes des 35 heures qu'il s'agit !

Comment en sortir par le haut ? Après avoir subventionné le temps libre, il va falloir inciter à travailler plus. Car c'est l'activité qui crée la richesse et l'emploi. Travailler plus, c'est, à terme, travailler tous.

C'est le sens de la proposition de défiscalisation des heures supplémentaires du président Sarkozy. Je soutiens cette idée, que j'ai initiée, mais à condition de ne pas la déformer : depuis cinq ans, je propose de rendre les heures sup'

non imposables pour le salarié mais sans exonérer les charges sociales. Cela serait d'ailleurs sans objet pour un cadre au forfait qui renoncerait à des journées de RTT pour être payé plus.

Mon idée partait d'un constat d'évidence : le temps libre est aussi inégalement réparti dans la société que les revenus. Mais il serait ubuesque d'instaurer un impôt sur le temps libre pour corriger ces inégalités. En revanche, il est simple de récompenser le travail supplémentaire. La moitié des Français ne paie pas d'impôt sur le revenu. Les ouvriers et les employés sont prêts à travailler plus

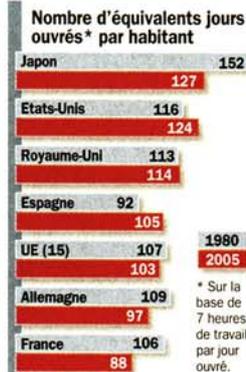
mais pas pour payer des impôts. L'autre moitié des Français a peur de « sauter une tranche d'imposition ». Il s'agit donc de répondre aux attentes des salariés modestes : ils veulent bien travailler au-delà des 35 heures, mais souhaitent du « black », officiel ou non. Le professionnel qui se lève le samedi

n'a pas de raison d'être taxé plus sur ses revenus supplémentaires que son voisin ne l'est sur son loisir.

Mais une bonne idée que l'on déforme peut devenir une mauvaise idée. L'exonération de charges, notamment pour le temps partiel, n'est pas sans risques : les employeurs étant ainsi incités à imposer des heures supplémentaires à leurs salariés plutôt que d'embaucher, ou encore tentés de déguiser des augmentations en heures sup' pour payer moins de charges.

Dans mon esprit, la mesure visait d'abord les secteurs où l'on manque de professionnels (hôtellerie, bâtiment) et où le travail supplémentaire se fait déjà, mais souvent au noir. En blanchissant ces heures, on récupérerait charges sociales et TVA. Il serait sage d'expérimenter dans ces secteurs avant de généraliser la défiscalisation.

Au-delà du gaspillage de temps et d'argent pour revenir au point de départ, on se consolera en se disant que, même avec les exonérations de charges, cette sortie par le haut des 35 heures coûtera quatre fois moins cher que son introduction forcée. ■



SOURCE - OCDE

Depuis vingt-cinq ans, la tendance est à plus de travail. Les 35 heures ont creusé le fossé entre les salariés français et les autres.